

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique  
de Saint-Boniface

*Paraissant le Mardi de Chaque Semaine.*

---

---

VOL. II.

31 MARS, 1903.

No. 13

---

---

**SOMMAIRE:**—Communiqués Officiels de l'Archevêché. Lettre de Mgr Taché. Voix de l'Eglise. La Ligue du Sacré-Cœur pour les Hommes. Profession Religieuse à Letellier. Les Ecoles du Bon Dieu . . . et de Monseigneur. Les Ruthènes et le Sacré-Cœur. Wauchope, Fletwood, High View. Voix de la Colonie. Un Zélateur Modèle pour "LES CLOCHES." Note.

---

---

## VOIX DE L'EGLISE

### COMMUNIQUEÉS OFFICIELS DE L'ARCHEVÊCHÉ

1o.—Messieurs les Curés sont priés de ne pas oublier qu'un règlement diocésain les oblige à rendre compte publiquement à la paroisse, chaque année, des recettes et dépenses ordinaires et extraordinaires.

Les recettes comprennent :—Le revenu des banes, le support du prêtre, par dime ou autrement, le casuel, les quêtes du dimanche le revenu des souscriptions, donations, bazars, concerts, et autres moyens extraordinaires de subvenir à l'entretien de l'église et du prêtre.

Il n'est pas question, pour le peuple, des aumônes de messe.

Le temps de Pâques est un moment opportun pour donner ce compte-rendu si on ne l'a déjà fait.